

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

**Stop à
la pauvreté!**

NI PAUVRE

NI SOUMIS

**Oui à la solidarité et à
un revenu d'existence!**

**Le collectif "Ni pauvre, ni soumis"
manifeste aujourd'hui partout en France !**

**Le collectif Ni pauvre, ni soumis manifeste à
Toulouse et partout en France le 27 mars 2010 !**

Deux ans après le lancement du mouvement « Ni pauvre, ni soumis » (NPNS), le constat d'extrême pauvreté des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante n'a pas changé.

Pire encore, ces personnes déjà en situation difficile doivent désormais payer des frais supplémentaires (hausse du forfait hospitalier, franchises médicales et participations forfaitaires, fiscalisation des indemnités du travail, déremboursement de certains médicaments, remise en cause du système de santé solidaire, ...), sans compter le coût de la vie qui ne fait qu'augmenter !

Parce qu'il est INACCEPTABLE de laisser durablement SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ des personnes en raison de leur handicap ou de leur état de santé, le collectif NPNS lance un appel à tous les citoyens touchés ou révoltés par cette situation d'injustice sociale à manifester partout en France le 27 mars 2010.

11h30- RDV place St Etienne

13h- départ cortège

15h- place du Capitole

NI PAUVRE

NI SOUMIS

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

« Sois pauvre, malade et tais-toi !? »

Aujourd'hui, elles crient leur détresse et leur colère et appellent toutes les personnes révoltées par leur situation à manifester à TOULOUSE et dans toutes les régions de France le 27 mars 2010 !

La crise à bon dos !

**Doit-on accepter de vivre toute sa vie dans la misère quand on ne peut pas ou plus travailler à cause de son handicap ou de sa maladie ?
Peut-on se satisfaire de la promesse présidentielle d'une augmentation de l'AAH en 5 ans qui nous maintiendra toujours sous le seuil de pauvreté ?
Est-il tolérable que ce gouvernement taxe les indemnités d'accident du travail ?
Que les pensions d'invalidité soient au ras des pâquerettes, que les salaires en ESAT soient mini, mini.... ???**

Ni pauvre, ni soumis demande d'urgence au président de la République et au gouvernement :

La création du revenu d'existence égal au SMIC brut, soumis à cotisations, et cumulable avec celui du conjoint, quel que soit le lieu de vie : domicile propre, établissement, chez un tiers !

L'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire pour que les « oubliés » de la CMU puissent avoir une couverture complète de leurs dépenses de santé, notamment les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de l'Allocation Supplémentaire Personnes Âgées!

La suppression des mesures de « régressions sociales » franchises médicales et participations forfaitaires, forfait hospitalier, fiscalisation des indemnités du travail,

...

Associations participantes : AAD Midi Pyrénées, ACT UP Sud Ouest, ADAPEI 09, 12, 19, 31, 81 et 82, ADIM, ADPEDA 31, AFM 09 et 24, AFTC 19 et Midi Pyrénées, AFSEP 24, 31 et 47, AIDES 24 et Midi Pyrénées, AJH, AMDS, ANCC, ANPEA, APAJH 24 et 31, APEHD, APEIHSAT, APF régions Midi Pyrénées, Limousin et Aquitaine, ARTIVITY, ASSOCIATION DES SOURDS DE TOLOSA, AUTISME 31, AVH 24, CASE DE SANTE, CESURE, CISS Midi Pyrénées, Couples Contre le Sida, DAL Toulouse, ENTRE MAINS ET TERRES, FNATH 19 et 31-32, GIHP 32 et Midi Pyrénées, HANDI-SOCIAL, LDH Toulouse, MAISON DES EPILEPSIES, MAISON DES SOURDS DE PAU, SARCOÏDOSE infos, SESAME AUTISME, UNADEV 31, UNAFAM 19 et 24, URAPEI Midi Pyrénées, VMEH, VOIR ENSEMBLE 47

Il est insupportable que les personnes en situation de handicap ou de maladies invalidantes soient condamnées à vivre toute leur vie avec des ressources entre 20 et 25% en dessous du seuil de pauvreté !

*Seuil de pauvreté : depuis 2007 = 908 euros (réf Eurostat)

<http://nipauvrenisoumis.mp.free.fr/> - www.nipauvrenisoumis.org